

CHAPITRE 1

ÉTAT DE LA QUESTION

Notre étude s'inscrit dans une perspective combinant approche lexicale et approche discursive. En même temps, elle peut être considérée comme une contribution à la sémantique lexicale. Nous adoptons, dans ce mémoire une approche intégrative multidisciplinaire combinant langage, énonciation, cognition et argumentation. Mais avant de détailler notre cadre théorique, afin de bien situer notre travail dans le domaine de la sémantique, nous donnerons un aperçu sommaire de l'évolution chronologique de la sémantique. La sémantique présente des approches bien diversifiées : sémantique onomasiologique, sémantique sémasiologique, sémantique pragmatique, sémantique énonciative, sémantique des prototypes, etc. Nous ferons état, dans ce chapitre, de ces différentes orientations de la sémantique depuis ses débuts jusqu'à la sémantique du prototype.

1.1. La sémantique du mot hors contexte

1.1.1. Premiers pas de la sémantique

L'œuvre originale de Bréal, *Essai de sémantique* (1897), consacre la naissance officielle de la sémantique. Ce chercheur soutient que la signification est une composante linguistique au même titre que les formes sonores et syntaxiques. Son approche sémantique a la particularité d'être essentiellement historique (donc diachronique) et se donne pour objectif de décrire l'évolution des significations dans les langues ainsi que les lois régissant cette évolution. D'autres linguistes précurseurs comme Darmester (1887) se donnent également le même objectif.

1.1.2. La sémantique dans la syntaxe de Tesnière

Tesnière pose la phrase comme l'unité de base de la syntaxe et cette syntaxe présente le déroulement d'un procès dont l'élément central est le verbe autour duquel s'articulent des actants qui évoluent dans un décor. La description syntaxique part d'une distinction entre un plan de la pensée d'ordre psychologique et logique et un plan de la forme linguistique. Les phénomènes morpho-syntaxiques peuvent se ramener en une description opératoire des catégories actanciennes.

1.1.3. La sémantique structurale

L'intérêt pour la questions du sens connaîtra un nouvel essor dans les années soixante avec la sémantique structurale. Celle-ci se distingue de la sémantique de Bréal en

ceci qu'elle se veut synchronique (décrivant des états de langue) et immanente (concevant le sens comme une instance autonome). La sémantique structurale reste cependant pour l'essentiel limitée au mot, même si les signifiés ne sauraient être décrits indépendamment du système dont ils font partie.

La version américaine de la sémantique structurale (analyse componentielle) est proposée d'abord par des anthropologues cherchant à décrire et à comparer dans différentes langues le vocabulaire de la parenté. La version européenne (analyse sémique), pour sa part, est d'emblée préconisée et pratiquée par des linguistes comme Pottier (1964) et Greimas (1966). L'objectif, dans les deux cas, est de rendre compte de l'organisation structurale des contenus lexicaux. Pour ce faire, il faut décrire structurellement le lexique (envisagé du point de vue du contenu), établir des relations de ressemblance et de différence entre les unités lexicales et, finalement, décomposer chaque signifié en éléments de signification plus petits.

L'analyse structurale consiste donc dans la factorisation de chaque signifié en *sèmes* ou *traits*. Cette méthode est inspirée de la phonologie structurale. Le sémanticien commence par découper dans la masse du lexique certains sous-ensembles relativement homogènes appelés *champs sémantiques* ou *lexicaux* (comme celui des noms de siège ou de véhicules). Cette organisation du lexique en champs était déjà envisagée, dans les années trente, par le linguiste allemand Trier (1973). Au terme de l'analyse, le contenu sémantique

d'un mot apparaît comme n'étant que l'ensemble des traits qui l'opposent aux autres éléments du champ.

Ajoutons que l'analyse structurale n'est pas toujours indifférente aux aspects combinatoires du sens lexical. C'est ainsi que Pottier et Greimas admettent dans le *sémème* des traits particuliers, dits *classèmes*, ayant pour fonction d'assurer, pour les mots polysémiques, la sélection d'un sens compatible avec le *cotexte* (ou leur environnement linguistique immédiat) et, du même coup, la cohésion du syntagme ou de la phrase. Cette proposition reste toutefois limitée, car elle ne s'intègre pas dans un modèle global de la phrase.

En résumé, la sémantique du mot s'intéresse aux problèmes d'équivalence et de correspondance entre les mots et à leur explication par d'autres syntagmes (Fall, 1990). Sa préoccupation est donc en premier lieu lexicographique.

1.2. La sémantique du mot en contexte

1.2.1. Gross et le lexique - grammaire

C'est surtout à Gross (1975) que revient le mérite d'initier les études établissant le lien entre lexique et syntaxe dans le cadre des *lexiques-grammaires*. Les travaux de Gross sont inspirés de la méthode harrissienne et ont pour finalité la description systématique des structures syntaxiques de la langue française. À cet effet, il organise et dirige un travail

systématique d'analyse de la structure *syntaxico-sémantique* du français, selon une méthode d'analyse transformationnelle. Il utilise en effet des critères formels, qui ne font pas appel au sens. Il examine par exemple ce que Harris appelle les *verbes opératoires*, c'est-à-dire les verbes à construction complexe qui régissent des propositions complétives et des infinitifs de divers types. Gross aboutit finalement à une classification de 1500 verbes opérateurs, selon des critères uniquement syntaxiques, c'est-à-dire selon la nature de leur complément. Comme chez Harris, la question du sens, qui n'intervient pas dans les procédures d'analyse, est cependant centrale : le but d'un tel travail est d'associer aux critères syntaxiques des critères sémantiques permettant d'articuler le sens et le comportement syntaxique.

1.2.2. Mel'cuk (lexique – syntaxe – sémantique)

Les travaux de Mel'cuk (1984) ont également pour visée d'établir un lien entre lexique et syntaxe. Le modèle *sens-texte* de Mel'cuk doit permettre de décrire l'ensemble des formes linguistiques qui permettent d'exprimer un contenu sémantique et l'ensemble des contenus qui peuvent être exprimés par une forme. Le modèle comprend cinq composantes : sémantique, syntaxique, morphologique, phonologique et phonétique. Les problèmes de paraphrase, par exemple, sont traités dans la composante sémantique au moyen d'un ensemble de règles et d'un dictionnaire de type combinatoire (*Dictionnaire explicatif et combinatoire*), ce qui veut dire que chaque mot est accompagné d'indications morphologiques, syntaxiques et sémantiques permettant la synthèse du texte. Le

dictionnaire explicatif et combinatoire de Mel'cuk joue le rôle de filtre pour les combinaisons inadmissibles.

1.3. La sémantique pragmatico-énonciative

1.3.1. La pragmatique linguistique

La pragmatique est l'étude du langage en acte, c'est-à-dire le *langage en situation* ou le *langage agissant*. D'origine anglo-saxonne, la pragmatique énonciative s'est développée surtout grâce à ses représentants les plus connus, les britanniques Austin et Searle (1969) et les français Ducrot et Anscombre. Ces chercheurs examinent les traces linguistiques de certains mécanismes en observant le langage en acte pour aboutir finalement à la théorie des actes de langage et à celle de la présupposition et de l'implication du sens. Plus récemment, les travaux pragmatiques se sont orientés vers l'étude des interactions communicatives, c'est-à-dire des principes régissant les échanges entre interlocuteurs, ce qui amène par conséquent l'intégration à la sémantique pragmatico-énonciative de considérations ethno-sociologiques et psychologiques.

1.3.2. L'énonciation

Le courant énonciatif, d'inspiration néo-structuraliste européenne, s'est développé principalement sous l'impulsion de Benveniste, dont l'article de 1970, *L'appareil formel de l'énonciation*, constitue une référence obligée, et de Culioli, qui s'est attaché, depuis la fin des années soixante, à élaborer une *théorie des opérations énonciatives*. L'originalité des

théories énonciatives réside dans le postulat que la signification d'un énoncé serait incomplète si l'on s'en tenait uniquement au sens des mots qui le constituent, c'est-à-dire que l'interprétation du sens nécessite la recherche des objets particuliers du monde et des situations spécifiques (appelées *référence*) auxquels renvoient les expressions linguistiques. Cela implique aussi que l'on soit en mesure de décrypter les significations qui peuvent se cacher derrière le sens apparent (comme les présupposés ou les sous-entendus). Ces dimensions de la signification relèvent de la mise en fonctionnement de la langue par les sujets, notamment au travers de différentes « marques » présentes dans la langue (ex : *je, nous*).

1.4. La sémantique cognitive ou la sémantique des prototypes

Le modèle prototypique de la catégorisation constitue l'apport principal des sciences cognitives à la sémantique linguistique. Il est introduit en psychologie par Rosch (1978). Jusqu'à la fin des années soixante-dix, le cadre d'analyse des catégories et des processus de catégorisation s'inscrivait dans une conception aristotélicienne, s'appuyant notamment sur les travaux pionniers de Bruner, Goodnow et Austin (1962). Mais à partir des années soixante dix, des travaux de psychologues, d'ethnologues et de linguistes (Rosch, 1978) montrent que la catégorisation telle que la prône l'approche classique ne peut être défendue d'un point de vue psychologique. La nouvelle approche d'analyse des catégories prend le nom de *théorie des prototypes*.

1.4.1. Aristote ou l'approche classique

L'assise de la conception classique de la catégorisation est à chercher dans la théorie d'Aristote où la problématique du sens lexical est posée en termes référentiels et extensionnels. L'approche classique vise à définir correctement les concepts sous lesquels sont rangés les objets du monde. La signification d'un item lexical donne les propriétés qu'un objet ou qu'une situation doit présenter pour pouvoir être proprement identifié par cet item. Comme chez Frege, la signification, ou intension, détermine l'extension, ou référence.

Dans le modèle aristotélicien, une catégorie est définie par une liste de conditions nécessaires et suffisantes (C.N.S.) au sein de laquelle tous les objets sont considérés comme étant équivalents quant à leur appartenance catégorielle. Le processus de catégorisation est envisagé comme processus logique de découverte d'une règle de classification. L'univers des objets considérés résulte d'une combinatoire sur des valeurs de dimensions bien identifiées, indépendantes et manipulées dans un contexte expérimental. Très souvent les objets sur lesquels sont effectuées les expériences sont des figures géométriques définies par leur forme, leur couleur, leur taille...L'expérimentateur choisit de manière arbitraire une règle de classification et pose l'expérience dans un cadre aux contours bien délimités et il s'agit alors de trouver les lois d'organisation en dehors de toute autre activité que celle de la logique.

1.4.2. Rosch ou l'approche prototypique

Un second cadre d'analyse, celui des catégories naturelles, conçu par Rosch (1978), prend en compte l'organisation des catégories et leur fonctionnalité. La thèse défendue par Rosch est que les catégories ne sont pas des entités logiques limitées, et que l'appartenance d'un item à une catégorie n'est pas simplement définie par le fait qu'il possède l'ensemble des propriétés répondant aux critères nécessaires et suffisants. La manière d'analyser les catégories proposée par Rosch repose sur l'idée que ces dernières sont structurées par des effets prototypiques déterminant des espaces catégoriels hétérogènes, espaces caractérisés par des cas centraux typiques et des limites non tranchées : beaucoup de catégories naturelles seraient ainsi structurées intérieurement autour d'un prototype de la catégorie auquel s'associeraient des éléments non prototypiques selon un ordre allant des meilleurs aux plus faibles exemples (Rosch, 1978).

Ainsi, la catégorie se définit en référence à un prototype, soit le meilleur représentant de la catégorie. Les autres exemplaires de la catégorie sont repérés sur un gradient de typicalité, selon leur plus ou moins grande dissemblance ou similitude avec le prototype. Par exemple, dans la catégorie « oiseau », « moineau » est plus typique que « poule » ou qu' « autruche ». La typicalité peut être définie comme l'une des dimensions décrivant l'espace catégoriel. Le prototype condense l'ensemble des propriétés de la plupart des items, en fonction du principe d'économie cognitive. Cette condensation de la représentation de catégories sous formes de prototypes réduit les coûts de traitement cognitif, s'effectue de manière globale et permet des inférences sur des valeurs par défaut.

Aussi, les prototypes correspondent aux exemplaires les plus fréquemment cités, les plus rapidement identifiés, les plus disponibles pour effectuer des tâches comme la résolution de problèmes par exemple.

1.4.3. Sémantique intégrative

Comme on le voit, la sémantique s'est considérablement diffusée et diversifiée au fil des années. Pourtant, malgré cet :

[...] élargissement constant de la problématique sémantique, [il s'avère que] toutes [les approches ci-dessus présentées] fonctionnent selon un système d'exclusion et n'ouvrent pas sur une sémantique qui réponde au questionnement actuel sur la signification, à savoir comment, à travers l'activité de discours, un sujet énonciateur pose des objets de connaissances, prédique pour déterminer leur condition à l'existence, prend en charge ou non ces connaissances et en même temps argumente en vue d'imposer une certaine représentation des connaissances (Fall, 1990 : 125).

D'où la nécessité d'une approche intégrative comme celle que nous permet le cadre théorique de Culioli, qui envisage le langage comme «un système ouvert, jouant constamment de l'ajustement entre les sujets énonciateurs, les états de connaissance et les expressions qui en sont les repères » (Fall, 1990 : 126). Cette approche s'avère sans doute moins facile à caractériser dans son unité et sa spécificité que les autres approches présentées, mais aussi plus riche de s'être renouvelée, décloisonnée et d'avoir dépassé les limitations et les rigidités des autres approches.